

LE BIJ RENOUVELLE SA LABELLISATION

À l'échelle nationale l'information jeunesse se réinvente. Pour s'inscrire dans cette évolution, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) du Bouscat s'engage dans une nouvelle labellisation qui s'intitule désormais « Info Jeunes ». Cette démarche intervient à l'issue d'un diagnostic mené par le BIJ qui a permis d'identifier trois axes de travail prioritaires s'appuyant sur les besoins du territoire pour les trois années à venir :

Accompagner les jeunes vers une citoyenneté active à travers :

- Le partage de l'information et le travail en transversalité à l'échelle territoriale afin d'apporter aux jeunes une vision globale des possibles.
- Des actions d'information (accueil individuel, animations, ateliers...), de prévention (Journée Jeunesse et Citoyenneté et Forum Santé), de formation (BAFA et PSC1) ou d'accompagnement aux projets (DestiNAction, bourse aux projets...) en direction des 12- 25 ans.
- La rencontre des jeunes afin de les accompagner sur des projets au plus près de leurs préoccupations et lieux de vie.

Ouvrir le Bureau information jeunesse à l'international grâce à :

- Un accompagnement des jeunes dans leur volonté de mobilité.
- A l'organisation d'échanges sur la mobilité autour de tables rondes ou ateliers de discussion avec des partenaires régionaux qui accompagnent les projets des jeunes.
- Au relais des projets de mobilité tel que l'accueil des volontaires européens.

Proposer un accompagnement renforcé des jeunes dans le domaine de l'emploi, de l'orientation et des métiers afin de :

- Favoriser l'inclusion numérique des jeunes pour les accompagner vers l'autonomie.
- Accompagner les jeunes vers une orientation choisie.
- Accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle.

En attendant la labellisation, le BIJ poursuit ses missions et organise des ateliers dématérialisés depuis le début de la crise sanitaire. Installés depuis septembre 2019 au sein de La Source, Laetitia Postis, Audrey Calluud et Quentin, actuellement en service civique, continuent d'accompagner les jeunes au plus près de leurs besoins. Bureau Information Jeunesse du Bouscat : 05 57 22 49 68 – bij@bouscat.fr

LA SOURCE FÊTE SES 5 ANS !

Le 18 décembre prochain La Source aura 5 ans. Une rétrospective sera proposée dans la prochaine édition du Bouscat MAG pour revenir sur la naissance de cet équipement pluridisciplinaire qui aujourd'hui anime et rythme la vie locale.



N'OUBLIEZ PAS LES CHÈQUES CADEAUX DU CNAS !

La demande de prestation de Noël des enfants (jusqu'aux 10 ans) doit faire l'objet d'une demande individuelle du bénéficiaire, soit sur son espace personnel sur www.cnas.fr, soit via un formulaire papier à retirer auprès de Serge Tauzia en mairie ou Elodie Biscaïchipy. Les chèques Cadhoc seront, comme les années précédentes, expédiés au domicile des demandeurs.



Vers une sobriété numérique

Au niveau mondial, le numérique équivaut à environ 2 à 3 fois l'empreinte environnementale de la France, soit davantage que le transport aérien civil. La consommation énergétique du numérique augmente de 9% par an. Premier coupable : la vidéo qui représente 80% du volume de données du Web. Quelques habitudes à prendre pour limiter son impact numérique (axe travail / pro) :

- Allégez vos mails : supprimez les pièces jointes des messages auxquels vous répondez
- Nettoyez régulièrement vos boîtes mails / Désabonnez-vous des newsletters non nécessaires, des publicités : 60% des mails reçus ne sont pas lus
- Web : Utilisez l'historique de navigation, utilisez vos favoris pour les sites les plus consultés, fermez vos onglets au fur et à mesure de leur utilisation / Privilégiez la WiFi à la 4G
- Cloud : Stockez uniquement le nécessaire sur le Cloud : vous vous protégez contre des utilisations indésirables en plus d'alléger les data centers.
- Téléphonie : limitez le nombre d'applications ouvertes et réservez les fonctions WiFi, GPS, Bluetooth aux moments utiles.
- Visio-conférence : désactivez votre caméra quand cela est possible.



Vigilance sur les consommations

La saison de chauffage a débuté courant octobre. Les dépenses d'énergie des bâtiments ont représenté en 2019 près de 700.000€. La plupart des bâtiments sont régulés en fonction d'une température réglementaire définie selon le type de bâtiment. Augmenter d'un degré cette température provoque 10 à 15% de consommation de chauffage supplémentaire. En cas d'incident d'origine électrique (incendie par exemple), la responsabilité des convecteurs électriques d'appoint non installés par les services techniques peut être engagée.

Plus de la moitié des consommations est d'origine électrique. Aussi, soyons tous vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, des équipements informatiques (ordinateurs, photocopieurs) qui peuvent être éteints dès que possible.

Pour toute demande (déclaration d'incident, dysfonctionnement, inconfort, demande de chauffage hors horaires habituels), le service Patrimoine est à votre disposition : 05-57-22-26-68 / j.laboudigue@bouscat.fr